Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 022-212201396-20260603-0411052026-DE

COMMUNE DE MAGOAR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 MAI 2026

Délibération n°04-11-05-2026

Date de convocation : 29 Avril 2026
Date d'affichage : 29 Avril 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 07
Présents : 06
Votants : 07
Absents : 01
Procuration : 01

Présents : Messieurs Mesdames GOURIOU Arnaud, BOUILLENNEC Rachel, DESCHAMP Dominique, DOLO Katell, PARENT Fanny, RAOULT Jérôme.

Secrétaire de séance : BOUILLENNEC Rachel

Absent : THOMAS Mathieu

Procuration : de THOMAS Mathieu donnée GOURIOU Arnaud

L'an deux mille vingt-six, le lundi onze mai à 19 h 30, le Conseil municipal de la commune de Magoar, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GOURIOU Arnaud, Maire

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS POUR LE MANDAT 206-2032

Après la mise en place du nouveau conseil municipal, suite aux élections municipales de mars 2020, conformément au 1 de l' article 1650 du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée.
Cette commission est composée comme suit :

- du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission ;
- de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil municipal a désigné :

Six titulaires
LE FEVRE Jean
DERRIEN Daniel
BOUILLENNEC Rachel
DESCHAMP Dominique
PARENT Fanny
RAOULT Jérôme

Six suppléants
DIRIDOLLOU André
STEUNOU Josiane
KERAVIS Bernard
DOLO Allain
LARMET Emile
PONTHIEU Sébastien

Un membre habitant hors commune
LE FEVRE Damien

Fait et délibéré à Magoar, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme, le 20 Mai 2026

BOUILLENNEC Rachel, Première Adjointe au Maire
Secrétaire de séance

MAIRIE DE MAGOAR (CÔTES D'ARMOR) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

GOURIOU Arnaud
Maire

MAIRIE DE MAGOAR (CÔTES D'ARMOR) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE